

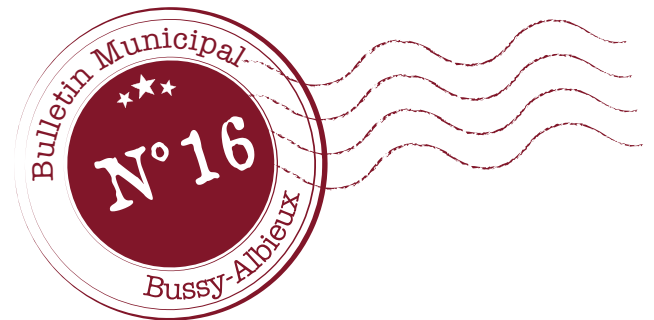
# Le Petit Messenger



## Bulletin Municipal 2022

### Sommaire

p 2	Mot du Maire
p 3	Etat civil
p 4	Employés communaux
p 5	RPI
p 6	Budget
p 7	Loire Forez Agglomération
p 8	Communication
p 9	Civisme
p 10 -11-12	Année en revue
p 13	Projets
p 14	Bibliothèque - Ludobus
p 15-16-17-18	Associations
p 18 - 19	Animations
p 20 - 21	Patrimoine bâti
p 22 - 23	Annuaire et numéros-liens utiles
p 24	Vœux du maire



# Bussy-Albieux

# Mot du Maire



*Chères concitoyennes, chers concitoyens,*

Nous voici à l'aube de cette nouvelle année 2023. 2022 a malheureusement eu sa singularité avec l'arrivée de la guerre en Ukraine qui nous a fait oublier la COVID-19 pourtant toujours présente. Nous sommes certainement entrés dans une nouvelle ère avec l'augmentation du coût de la vie et une crise énergétique sans précédent accompagnées d'une inflation sans cesse en hausse.

Sous la contrainte budgétaire, nous ne pouvons pas tout faire de suite et nous devons faire des choix. D'autre part, nous constatons de plus en plus la « grogne » de certains habitants concernant notamment des problèmes de voisinage mais aussi régulièrement des infractions routières ou dégradations commises par des personnes irrespectueuses de tout règlement. Bien souvent nous ne pouvons que constater ces situations déplorables. La mairie et le maire en particulier ne peuvent être tenus responsables de tout et, malgré nos efforts, le vivre ensemble est quelquefois difficile à gérer. Malgré tout cela les élus locaux que nous sommes ont mis les mains dans le cambouis tout au long de l'année 2022. Au printemps lorsque la guerre en Ukraine a éclaté, nous avons organisé avec Arthun une collecte de produits de première nécessité. Vous avez été nombreux à faire preuve de générosité et je vous en remercie.

Pour ce qui est des travaux de 2022, notre projet pôle associatif est en pause faute de connaître le montant total des subventions. Nous ne pouvons décemment pas engager les travaux sans cette aide financière. Néanmoins, des travaux à visée d'économies d'énergies ou encore de réfections ont été réalisés comme vous le découvrirez au fil des pages de ce

bulletin. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental. Dernièrement, dans un souci d'économie budgétaire, nous avons fait le choix d'augmenter le temps d'extinction de l'éclairage public ainsi que de baisser les températures ambiantes des bâtiments communaux comme la mairie.

Pour 2023, l'année s'annonce chargée.

Nous espérons commencer les travaux du pôle associatif qui pourraient être complétés par un projet de City stade à proximité.

Côté voirie, l'aménagement du carrefour à l'intersection de la Route du Bost et de la Route du Soleil Couchant est toujours à l'étude et sera complété par un programme d'enfouissement des lignes Route du Soleil Couchant et Route de la Conche ainsi que par la modernisation du système d'éclairage. Le projet de l'agrandissement du colombarium annoncé l'année dernière n'a pas été réalisé faute de subventions. Une nouvelle demande va être déposée auprès du Département cette année.

En terme de sécurité, le projet intercommunal de vidéo-protection avance et devrait se mettre en place. Suite à de nombreuses dégradations et de nombreux vols commis sur la commune et les alentours, la mise en place de caméras permettra d'apporter, je l'espère, sécurité et sérénité dans notre village.

Au niveau service, la mise en place d'une mutuelle communale est imminente. Elle pourrait permettre aux intéressés de bénéficier d'un coup de pouce au niveau pouvoir d'achat.

Côté environnemental, à partir de janvier 2023, de nouvelles consignes de tri vont voir le jour. Ainsi la plupart des plastiques pourront se placer dans le bac jaune (par exemple : le pot de yaourt). D'autres consignes sont à venir en 2024 avec l'interdiction de mettre dans la poubelle noire les déchets biodégradables (épluchures, restes de repas, etc...). C'est pourquoi nous souhaitons prendre les devants et mettre en place des composteurs partagés pour les résidents qui n'ont pas la possibilité de composter chez eux.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal sans qui il serait impossible de faire fonctionner les services que nous proposons : de l'école à la cantine, de la mairie à l'entretien de la voirie. Je tiens aussi à remercier les bénévoles de nos associations qui animent, tout comme nos commerçants et nos entreprises que je salue également, la vie du village par divers événements tout au long de l'année.

Enfin, je vous présente, à vous tous ainsi qu'à vos familles, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2023 et vous donne rendez-vous, je l'espère, le dimanche 16 janvier 2023 à 11h à la salle des fêtes du village pour le retour de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

*Bien Cordialement  
Serge DERORY*

MOT DU MAIRE

# Etat Civil

jusqu'au 25 novembre 2022

## NAISSANCES

- **Jean DIMIER**  
le 7 février 2022
- **Charly CHARRIER**  
le 6 mai 2022
- **Lily LAURENT**  
le 10 mai 2022
- **Léo DAN**  
le 24 mai 2022
- **Ellie FILLETON**  
le 28 septembre 2022



## MARIAGE



**Marie-Madeleine TARDY  
et Eloi MINJOULAT-REY**  
le 5 août 2022



ETAT CIVIL

# Les Employés Communaux

## CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

Fin décembre 2021, lors d'un moment de convivialité, nos employés communaux se sont vus remettre un cadeau de fin d'année. Par ce geste, la municipalité tenait à remercier ses agents pour leur implication et leur conscience professionnelle.



Priscilla

Sandrine

Cassandra



Jocelyne

Mickaël

## « LES GESTES QUI SAUVENT »

Dans la continuité de l'action de formation commencée en 2021, Priscilla FORGE a pu bénéficier de la formation Sauveteur Secouriste du Travail. L'objectif de cette formation d'une durée de 18 heures dispensée par le service de médecin du travail Loire Nord est de rendre capable d'intervenir immédiatement et efficacement après un accident en prodiguant les premiers soins d'urgence.



## MOUVEMENT DE PERSONNEL

Cette année aura été marquée par le départ en juillet de Cindy Merle et de Jocelyne Massacrier... qui, pour cette dernière, a rejoint de nouveau l'équipe de l'école courant septembre. Depuis la rentrée scolaire Cassandra Rey remplace Cindy.



MUNICIPALITÉ

# L'École - RPI



L'École de Bussy-Albieux fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec les communes d'Arthun et de Saint-Sixte, dispositif qui a permis à nos petits villages de conserver une école sur leur territoire respectif. Notre école a été entièrement rénovée en 2020 et équipée de matériels interactifs tels que des tableaux numériques.

## EFFECTIF 2022/2023

### ● SAINT-SIXTE : 43 élèves

**Classe de Catherine Jacquet, accompagnée d'Isabelle Chaux :**  
9 en Petite Section et 14 en Moyenne Section

**Classe de Fabrice Didier, directeur, accompagné d'Armony Lafond :**  
14 en Grande Section et 6 en CP

### ● ARTHUN : 20 élèves

**classe de Julien Jacquet, directeur :**  
6 en CP et 14 en CE1

### ● BUSSY-ALBIEUX : 43 élèves

**Classe de Karine Béal, directrice :**  
16 CE2 et 5 CM1

**Classe de Blandine Simon :**  
9 CM1 et 13 CM2



### Visite de l'école

Une visite virtuelle de l'école est disponible sur le site internet de la commune.

## LA CANTINE

Un service de cantine est assuré sur chaque commune.

A Bussy-Albieux, Cassandra, Priscilla et Sandrine font équipe pour assurer deux services et servir entre 30 et 35 enfants chaque jour.

Les repas sont livrés chaque jour en liaison froide par l'Atelier du Cuisinier et réchauffés sur place.

Les réservations ainsi que les règlements des repas se font en ligne. Cette année le repas coûte 4€40 dont 0€80 pris en charge par la municipalité. Les familles s'acquittent donc de 3€60 par repas.



## LA GARDERIE

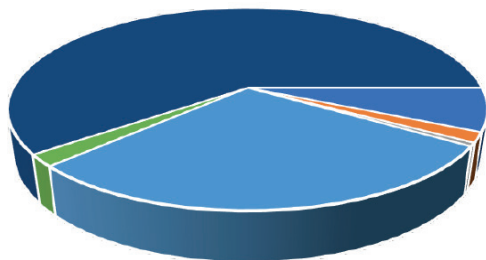
Le service de garderie est organisé à l'école de Bussy-Albieux et accueille tous les élèves du RPI. Les réservations ainsi que les règlements se font en ligne. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30. Le coût d'une prestation est de 1€30. Le service de garderie est chaque année un peu plus sollicité : Cassandra et Priscilla accueillent en moyenne entre 15 et 20 enfants le matin et le soir.



# Budget 2021

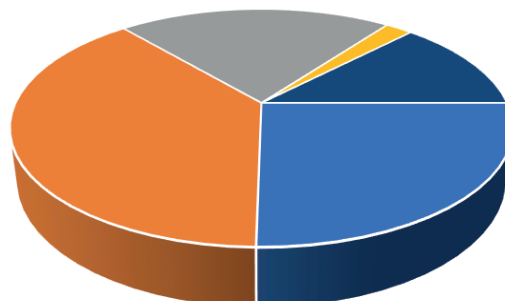
## FUNCTIONNEMENT

### Recettes de fonctionnement



Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services : domaine et ventes diverses : concessions, garderie, frais de salle des fêtes	52 037,64
73	Impôts et taxes	193 121,44
74	Dotations, subventions et participations	81 785,98
75	Autres produits de gestion courante : loyers, locations salle des fêtes...	19 036,58
77	Produits exceptionnels : cessions d'immobilisation, produits exceptionnels divers...	6 355,00
13	Atténuations de charges	360,69
002	Excédent de fonctionnement reporté	342 565,44
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections : attribution de compensation, différences sur réalisations	22 473,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>717 826,77</b>

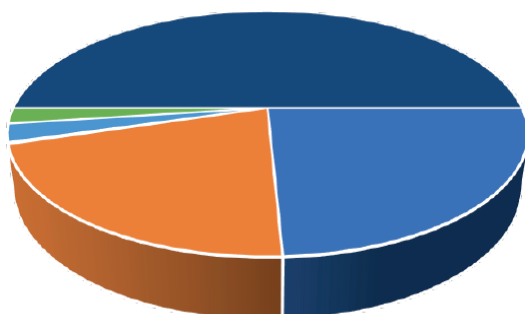
### Dépenses de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général : Achats : eau, électricité, combustibles, carburants, fournitures, fournitures de bureaux et scolaires, fournitures de petits équipements... Services extérieurs : assurance, maintenance, entretien bâtiments, entretien matériel roulant, cérémonies, timbres, taxes...	67 852,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	103 283,27
65	Autres charges de gestion courante : indemnités élus, service incendie, contribution RPI, subventions communales et diverses	57 569,45
66	Charges financières : intérêts des emprunts	5 721,76
67	Charges exceptionnelles	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements et cessions d'immobilisation	34 058,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>268 484,68</b>

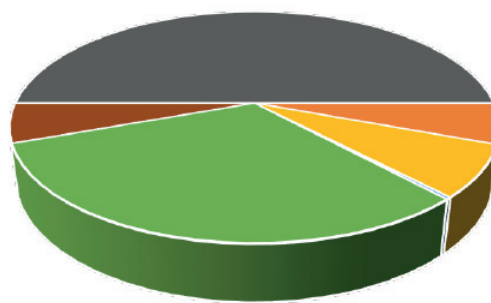
## INVESTISSEMENT

### Recettes d'investissement



Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves : FCTVA, taxe d'aménagement	343 353,56
13	Subventions d'investissement reçues	298 395,20
16	Emprunts et dettes assimilés	212,37
21	Immobilisations corporelles	3 278,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 542,46
041	Opérations patrimoniales	29 213,46
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>707 995,44</b>

### Dépenses d'investissement



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	23 049,65
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées : enfouissement des lignes, attribution de compensation	29 298,92
21	Immobilisations corporelles	1 200,00
23	Immobilisations en cours	127 651,85
001	Déficit d'investissement reporté	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 473,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>203 673,42</b>

# Loire Forez

## COMPOSTAGE PARTAGÉ

La commune, dans le but d'inciter à la réduction des déchets, étudie la possibilité d'installer une zone de compostage partagé sur le site du Parking des Jardins. En effet, dès janvier 2024, interdiction sera faite par l'État de mettre des déchets bio dégradables dans les bacs gris d'ordures ménagères.

Cet espace de compostage partagé permettrait aux habitants du village pour lesquels le compostage n'est pas envisageable à leur domicile, d'avoir la possibilité de composter leur bio déchets.

Deux référents, Mickaël Cherblanc et Jean-Paul Chauve, accompagnés de Loire Forez Agglomération, en collaboration avec le Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités (CILDEA), assureraient alors la mise en place et le suivi du projet. Une information est en cours au porte à porte auprès des potentiels utilisateurs habitant à proximité du site. Ce projet ne pourra voir le jour que si une dizaine de ménages au minimum se porte volontaire pour utiliser les composteurs partagés. Malgré nos efforts, à l'heure actuelle, trop peu de volontaires se sont manifestés. Désormais la balle est dans votre camp ! N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie, le compostage partagé est ouvert à tous les habitants de la commune.



## AU 1ER JANVIER 2023, 100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS DANS NOS BACS JAUNES !

À partir du 1er janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés. Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets !

Les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune. C'est simple !

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et nul besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place. Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas retirié. Avec ces extensions de consignes, plus d'excuses pour ne pas trier : visez le bac jaune !



## COVOITURAGE

Un panneau indiquant une aire de covoiturage a été installé Parking des Jardins. Le parking permet aux personnes covoiturant de laisser leurs véhicules en toute tranquillité.



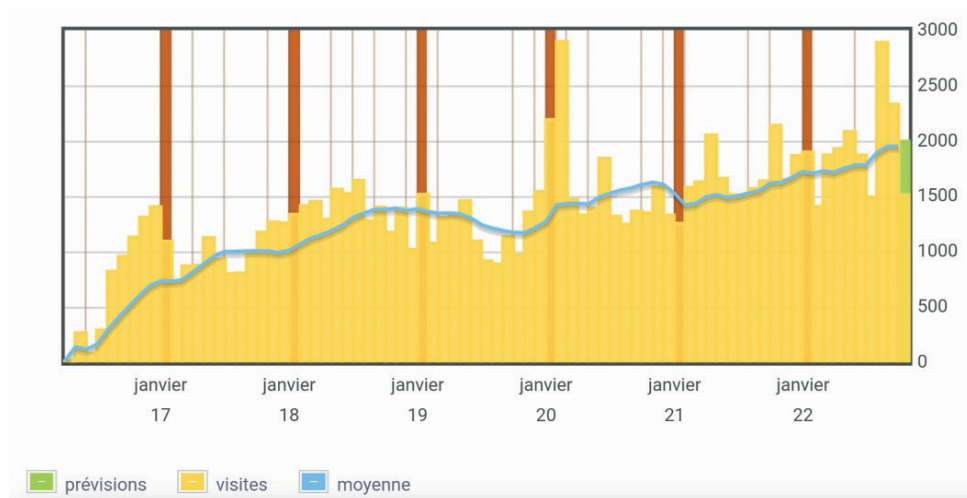
## ORDURES MÉNAGÈRES

Pour rappel, l'augmentation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) votée en 2021 est appliquée dès 2022 (avis d'imposition de Taxe Foncière). Cette évolution découle du fait de l'augmentation de la TGAP (taxe de l'État, principalement pour limiter l'enfouissement) ainsi que de la revalorisation des coûts et prix des prestataires (pour la collecte des ordures ménagères, le traitement des déchets en déchetterie...).

La TEOM ne devrait pas évoluer jusqu'à la mise en place de la tarification incitative prévue en 2026.

# Communication

## EVOLUTION DU SITE INTERNET DEPUIS SA CRÉATION EN 2016



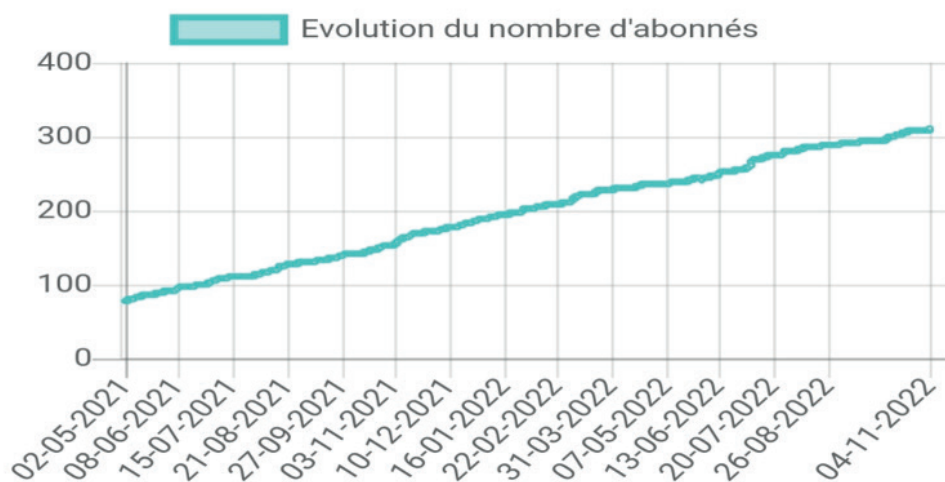
## ILLIWAP

Depuis sa création en mai 2021, nous avons 316 abonnés à la station de notre commune.

316

Abonnés

au 23.11.2022



Vous n'avez toujours pas illiwap ?

Scannez le QRCode et abonnez-vous !

Soyez toujours informé.e.s de l'actualité de votre commune en temps réel.

QRCode de la station Mairie de Bussy-Albieux



@42030

MUNICIPALITÉ



# Civisme

Nous déplorons régulièrement diverses dégradations sur notre territoire : les bâtiments communaux ont été vandalisés à plusieurs reprises et des déchets sont encore trop souvent abandonnés dans des lieux inappropriés (fossés, bois...).

Nous faisons appel au civisme de chacun car, en plus de dégrader notre environnement, ces incivilités ont un coût pour la collectivité (remise en état, nettoyage...).

Nous rappelons également que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants, le tout par mesure d'hygiène. Tout possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal. Le non-respect de la réglementation est passible d'une contravention.



MUNICIPALITÉ

# Année en revue

## ENTRETIEN AVEC...

5 questions à Mme Salen, nouvelle propriétaire depuis le 4 mai 2022 du Bar Tabac situé sur la place du village, ouvert tous les jours, lundi mercredi jeudi vendredi de 6h45 à 19h – mardi de 6h45 à 12h00 et dimanche de 6h45 à 12h30. A noter, ouvert le matin lors des jours fériés.

### - Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis native de Saint-Etienne et j'ai toujours résidé dans la plaine du Forez.

### - En quelques mots pouvez-vous parler de votre parcours de vie ?

J'ai travaillé dans la restauration, et j'ai aidé ma Maman qui tenait un bar. J'ai été aussi gérante d'une amicale de boules. Puis j'ai travaillé aux Thermes de Montrond les Bains pendant une grande partie de ma vie professionnelle. A un moment donné j'ai ressenti le besoin de concilier un mode de vie à la campagne et une activité qui me plairait.

### - C'est à ce moment-là que vous avez pensé à reprendre un bar-tabac. Alors, pourquoi à Bussy-Albieux ?

Je ne voulais pas être éloignée de ma famille. Le premier commerce que j'ai visité c'était à Bussy-Albieux. Il m'a tout de suite plu. D'abord j'ai trouvé que le village était mignon. De plus la possibilité de faire un multiservice tabac, bar, épicerie me tenait à cœur. Ce fut un peu comme un coup de foudre !

### - Que proposez-vous actuellement ?

Il y a bien sûr les activités classiques Bar Tabac. Pour

l'épicerie j'avais dans l'idée d'être le plus possible avec des partenariats locaux. On peut trouver des fromages fermiers, de la charcuterie de Bussy-Albieux, du vin des Côtes du Forez, des œufs, des pizzas, du miel, du pain et plus récemment de la Cristille. Tous ces produits viennent d'un rayon de 30 km maximum.

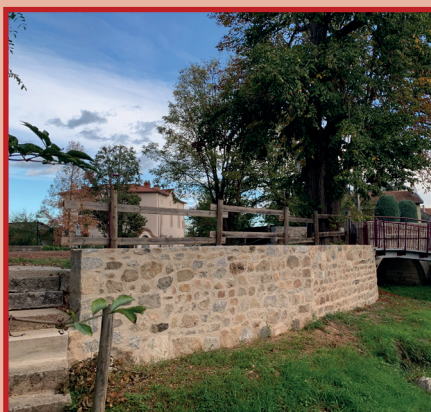
### - Et quels sont vos projets pour la suite ?

J'en ai plein. Mais ils ne seront pas tous réalisables dans l'immédiat ! Entre autres j'aimerais proposer des soirées à thèmes et je souhaiterais également développer des ateliers. Mais pour cela, il faudra aménager différemment le local. Cela ne fait que quelques mois que je suis ici, je me laisse du temps pour concrétiser ces projets !

*Et bien, merci Mme Salen pour cet échange qui confirme votre gentillesse et votre implication dans la vie de notre commune grâce au développement de ce commerce indispensable à la vie de notre village.*



## RÉNOVATION DU MUR DE SOUTÈNEMENT VERS LA PASSERELLE PIÉTONNE

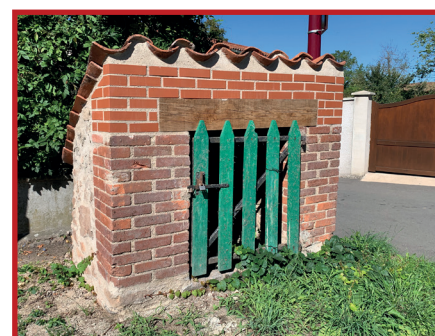


En novembre 2020, la réparation d'une conduite d'eau potable avait obligé la SAUR à détruire environ un tiers du mur de soutènement au dessus de l'Argent. La reconstruction à l'identique de cette partie a été prise en charge par la SAUR. La globalité de ce mur présentant un état de délabrement avancé (fissures, joints abimés,...), la commune a fait le choix de prendre en charge la réfection des 2 autres tiers restants.

Un acacia dont les racines menaçaient de pousser le mur a été arraché. Ces travaux ont eu lieu en juin 2022 pour un coût de 5905 € HT dont 3543 € pris en charge par le Département sous forme de subvention, soit un coût communal de 2362 €. Ils ont permis d'assurer la longévité du mur et de lui redonner un bel aspect avec ses vieilles pierres jointées qui s'harmonisent parfaitement avec le vieux pont tout près.

## RESTAURATION DU PUIS ROUTE DU SOLEIL COUCHANT

La restauration du puits a été réalisée en juin 2022 dans un souci de conservation tant architecturale que fonctionnelle. Le linteau menaçait de s'effondrer et l'entourage du puits se trouvait en très mauvais état, endommagé notamment par un lierre. Le programme des travaux prévoyait donc la dépose de la tête du puits, l'installation d'un nouveau linteau, la repose de briques et de pierres et leurs rejointements. Le coût global des travaux s'élève à 4100 € HT dont 2460 € pris en charge par le Département. Au final cette restauration a coûté 1640 € à la commune. Prochainement la porte du puit sera changée dans un souci d'harmonisation et pour plus de sécurité.



MUNICIPALITÉ

# Année en revue

## CHANGEMENT DES FENÊTRES ET VOILETS DE LA SALLE DE RÉUNION

La salle de réunion était équipée de fenêtres en bois simple vitrage vieillissantes et peu étanches. Cette année elles ont été remplacées par des fenêtres en PVC avec double vitrage accompagnées de volets roulants électriques. Cette rénovation apportera un confort thermique et acoustique à la salle de réunion du village, sans oublier l'esthétisme puisque

les mêmes matériaux équipent déjà les fenêtres du premier étage du bâtiment.

Coût du chantier : 6 170 € HT dont 3 700 € subventionnés. Rappelons que la salle de réunion est équipée d'un vidéo projecteur et mise à disposition des associations du village gratuitement après réservation auprès de la mairie.

## TRAVAUX DE VOIRIE

Pour 2022, en parallèle de l'entretien courant de la voirie (fossés,...), la commission voirie a programmé de refaire une partie de la Route des Pierrats ainsi que de la Rue des Remparts et de sa placette.

### - Route des Pierrats :

Par manque de structure, la route s'affaissait. Elle a été empierrée sur 60 cm de profondeur et sur une surface de 305 m<sup>2</sup> avant d'être goudronnée. Reste à charge communal : 24 818 €

### - Rue des Remparts :

Avant tout, des travaux en sous-sol, toujours en cours, étaient indispensables : renouvellement des conduites d'eau, reprise des branchements, reprise de l'assainissement. Viendront ensuite des travaux de rabotage, la mise à niveau des tampons, la pose de grilles et de caniveaux puis, pour finir, le goudronnage sur 350 m<sup>2</sup>. Reste à charge communal : 35 771 € (estimatif)



## CIMETIÈRE

À la suite d'une réflexion engagée par la commission cimetière et afin de se mettre en conformité avec la réglementation « zéro phyto », il est proposé de modifier les méthodes d'entretien et d'aménagement du cimetière ; l'objectif étant de ne pas utiliser de produits phytosanitaires et d'en faciliter l'entretien.

Un règlement a été rédigé et validé en séance de conseil municipal. Il est affiché dans le cimetière et publié sur le site internet du village.

Une procédure de reprise de concession a été lancée sur l'ensemble du cimetière.



## ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE DE L'ÉCOLE

En 2021, dans le cadre d'un plan de relance, l'Etat lançait un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires pour lequel la commune a déposé un dossier qui a été retenu. Pour faire face à des ordinateurs vieillissants et dans la continuité de l'installation d'un tableau numérique en 2020, l'acquisition de tablettes en 2021, l'école du village a pu être dotée en 2022 de 7 tablettes, 6 ordinateurs portables et 3 fixes. Coût de l'opération : 7 469 € HT dont 4 900 € en attente de versement de l'Etat.



MUNICIPALITÉ

# Année en revue

## COMMÉMORATIONS



Cérémonie du 19 mars, fin de la guerre d'Algérie, avec nos voisins d'Arthun.



Cérémonie du 8 mai, fin de la seconde guerre mondiale.



Cérémonie du 11 novembre, fin de la première guerre mondiale.

## REMISE DES CADEAUX AUX PARTICIPANTS DU JEU-CONCOURS

La commission communication avait lancé un jeu-concours « une petite histoire de Bussy » lors de l'édition du Petit Messenger 2021. Vous avez été très nombreux à participer et nous vous en remercions. Tous les participants ont été conviés à un pot organisé le 28 avril 2022 en mairie. Après un échange avec le conteur et la correction du quiz, chacun est reparti avec un cadeau : un mug à l'effigie de notre village. Cette année, pas de concours mais rendez-vous peut-être l'année prochaine...



## SOLIDARITÉ UKRAINE



A 2500 km de nos frontières, la guerre a fait son retour en Europe. Ces événements bouleversent le monde. Ce conflit en Ukraine a provoqué un élan de solidarité partout en France. Nombre d'entre vous a fait savoir leur volonté de solidarité.

Les communes d'Arthun et de Bussy-Albieux, en collaboration avec le club des Anciens (Amitiés et Loisirs) et avec le soutien de Loire Forez Agglomération (LFA), se sont mobilisées et ont organisé une collecte solidaire les 14,15 et 16 mars 2022.

Une soixantaine de colis de produits alimentaires, d'hygiène et de secours a été collectée avant d'être déposée dans les locaux de LFA à Montbrison qui s'est chargée de l'acheminement jusqu'en Ukraine. En parallèle, 5 familles de Bussy-Albieux s'étaient alors portées volontaires pour accueillir des réfugiés ukrainiens dans leur foyer.

Un grand merci pour votre générosité.

# Projets

## NOUVEAUX PROJETS

### PROJET DE CITY STADE (plateau multisport)

Cette année, l'idée d'installer un City stade sur la commune est née d'une proposition d'un conseiller lors d'un Conseil Municipal. Il se trouve que lors du dépôt des demandes de subventions pour le local associatif, la Région nous a proposé de présenter un deuxième projet. Si l'on ajoute à cela que, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Etat pour un financement de 50 à 80 %, le Conseil a décidé d'ouvrir le dossier du projet City stade. Rien n'est encore décidé mais, si elle se réalisait, cette installation pourrait trouver sa place sur le terrain de tennis actuel. Jean-Jacques Escot, président du club de tennis, est ouvert à la possibilité de réhabiliter le terrain qui, à ce jour, n'est que très peu utilisé. Cette structure sur laquelle peuvent être pratiqués de nombreux sports collectifs ou de la course à pied pourrait bénéficier à toutes les générations, aux élèves de notre école, aux rencontres familiales dominicales, aux pratiquants de sport adapté,...

L'estimation du projet s'élève à 53 587 € HT dont 42 800 € soit 80 % pourraient être subventionnés par l'Etat. A suivre...

### ENFOUISSEMENT DE LIGNES AÉRIENNES ET CHANGEMENT D'ÉCLAIRAGE

La zone concernée par ces travaux se trouve Route du Soleil Couchant après le pont jusqu'à la Route de la Conche au niveau du stade de foot. Les lignes électriques des deux-tiers de cette zone nécessitant une puissance supérieure pour subvenir à tous les besoins actuels et futurs, le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire (SIEL) avait prévu des travaux de renfort de ligne et, par la même occasion, l'enfouissement de toutes les lignes aériennes (électriques, téléphone et fibre). Au vu de l'état de fragilité des poteaux longeant le stade et l'usine et des aléas climatiques de plus en plus fréquents, le Conseil Municipal a décidé de compléter les travaux du SIEL et de profiter ainsi de tarifs avantageux. En complément l'éclairage public sera revu avec le remplacement des ampoules ancienne génération par une technologie LED plus économe. Le coût financier pour l'ensemble de la zone est de 183 136 € HT avec un reste à charge communal de 43 813 € HT. Ces travaux, menés en collaboration avec le SIEL et Loire Forez Agglomération, auront lieu courant 2023.

### PROJET D'UN ACHAT DE TERRAIN

Suite à un inventaire de ses biens non utilisés, le Département souhaite vendre le terrain du local du club des jeunes situé Chemin du Tacot. Priorité est laissée à la mairie pour l'acquisition. Il s'agit d'un terrain constructible de 1676 m<sup>2</sup> déjà utilisé par la commune pour entreposer le stock de divers matériaux et dont le bâtiment est laissé à disposition du club des jeunes. Après une estimation du terrain par Les

Domaines et discussion avec le Département, le prix a été fixé à 14€50 le m<sup>2</sup>, soit 24300 € hors frais de notaire, bornage compris. Le Conseil Municipal a opté pour l'acquisition de ce terrain qui devrait se concrétiser en 2023. A ce jour, il continuera d'être utilisé pour stockage. A l'avenir, plusieurs options s'offriront à la commune pour son utilisation. A suivre...

## SUIVIS DES PROJETS

### MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE DE VILLAGE.

La mutuelle de village est une complémentaire santé accessible à l'ensemble de la population résidant ou travaillant à Bussy-Albieux sans critère d'âge. Ce dispositif solidaire permet de profiter de tarifs négociés en se regroupant. Il ne présente aucun coût financier pour la commune. L'adhésion est facultative et personnelle. La commune a fait le choix de travailler avec une mutuelle de proximité, facilement joignable et proposant trois niveaux de prise en charge : la Mutuelle Loire Forez. Son siège social est à Boën sur Lignon, avec une agence ouverte chaque jeudi. L'objectif premier de la mise en place du dispositif de mutuelle

communale est un gain de pouvoir d'achat pour les adhérents alors n'hésitez pas à venir vous renseigner et à comparer avec votre mutuelle actuelle en apportant votre contrat.

#### CONTACTS

Agence de Boën sur Lignon : 04 77 24 20 22  
Agence de Montbrison : 04 77 96 94 61  
Valérie FERNANDEZ : 07 87 96 51 04  
contact@mutuelleloireforez.fr  
www.mutuelleloireforez.fr



#### Plus d'informations :

Permanences de la mutuelle  
Mardi 10 janvier 2023 de 9h à 11h30  
Jeudi 19 janvier 2023 de 14h à 18h

À la mairie de Bussy-Albieux sur rendez-vous avec  
Valérie FERNANDEZ-DA SILVA au 07 87 96 51 04

## PROJETS

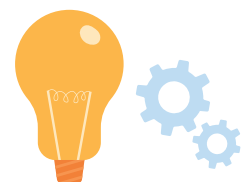
## PROJETS A SUIVRE

### POLE ASSOCIATIF

Le futur pôle associatif est dans l'attente de confirmation de subventions afin d'établir le plan de financement définitif et, ainsi, déterminer les conditions de faisabilité du projet.

### COLOMBARIUM

Le nouveau colombarium devrait être mis en place au deuxième semestre 2023.



# Bibliothèque municipale

## BIBLIOTHÈQUE

A la rentrée 2022, nous avons accueilli dans notre équipe une nouvelle bénévole, Isabelle Pontet, nous la remercions beaucoup d'avoir répondu à notre appel. Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Après les trois premiers trimestres 2022, la bibliothèque retrouve son fonctionnement habituel.

Pour le tout public, les horaires sont :

**Vendredi de 16h30 à 17h45**

**Samedi de 10h00 à 12h00**



Nous pouvons de nouveau recevoir les scolaires les vendredis de 15h30 à 16h30. Cet horaire leur est dédié. Pour certains, c'est leur première expérience d'une bibliothèque dans le cadre scolaire. Les enfants sont ravis de choisir eux-mêmes leurs livres. Ils découvrent les secrets du classement et montrent un grand intérêt dans la recherche d'ouvrages. Les préparer à acquérir une autonomie dans la recherche de documents et d'informations à leur entrée au collège est une mission

à laquelle notre équipe tient.

Pour préparer vos chocolats de fin d'année nous vous proposons de découvrir l'exposition « Passion Chocolat » du 22 octobre au 20 janvier. Vous pourrez savourer le chocolat de multiples manières, à travers des livres, des DVD, des panneaux à découvrir pour répondre à un quiz, et même une fontaine à chocolat sera mise en prêt pour vos dégustations.

Une animation gourmande autour du chocolat s'est tenue le 19 novembre à la bibliothèque. Elle a rassemblé 25 participants et 6 bénévoles, un succès encourageant !



## LUDOBUS

Nous vous rappelons que votre carte bibliothèque donne accès au Ludobus, service gratuit de prêt de jeux. Le calendrier de son passage est mis sur le site, l'application Illiwap et affiché sur la porte de la bibliothèque. Grâce à vous la venue du Ludobus continue sur notre commune. N'hésitez pas à profiter de ce service pour découvrir des jeux pour toute la famille. Cet hiver, éteignez la télévision, et partagez une soirée jeux avec vos proches !

## RECETTE DES MENDIANTS AUX FRUITS SECS

**Testez vos connaissances, 12 fautes d'orthographe à trouver !**

15 minutes de préparation  
5 minutes de cuisson

### Pour 12 mendiants

- 12 cerneaux de noix
- 12 pistaches
- 30 g de beurre
- 12 noisettes
- 4 écorces d'orange confite
- 12 raisins secs blond ou brun
- 300 g de chocolat noir amère

- Coupez chaque écorce d'orange en 3 segments

- Faites fondre le chocolat au bain-mari avec le beurre et 1 cuillerée à soupe d'eau, Fouettez le afin qu'il soit bien lisse

- A l'aide d'une cuillère, étalez 12 cercles de ganache de 5 cm de diamètre et 0,5 cm d'épaisseur sur un tapis en silicone ou une feuille de papier cuisson

- Sans attendre que le chocolat est refroidi, déposez sur chaque cercle 1 pistache, 1 raisin, 1 cerneau de noix, 1 noisette et 1 segment d'orange

- Laissez refroidir 2 heures au frais avant de détacher les mendiants

### Bon à savoir !

Traditionnellement, les mendiants se dégustent pendant les fêtes de Noël. Ils sont toutefois si facile à réaliser qu'il serait dommage de s'en priver aux autres moments de l'année !



Réponses : cerneaux – blonds / bruns – amer – faites / bain-marié – cuillère – aff – refroidir – traditionnellement / faciles – réaliser

MUNICIPALITÉ

# Associations

Les associations de Bussy-Albieux contribuent à animer notre commune. Tous les bénévoles impliqués prennent généreusement de leur temps, pour certains depuis de nombreuses années. Maintenant il n'est plus seulement question de rejoindre les bénévoles, mais d'en remplacer, sous peine de voir disparaître des associations faisant partie de notre paysage. Venez vous renseigner et vous impliquer dans la vie associative de notre commune !

## BUSSYTON

Contrairement de respecter les consignes sanitaires en vigueur suite à la pandémie de Covid, l'association n'a pas pu organiser les animations habituelles. Cependant, en 2021, l'association Bussyton a reversé à la FM la somme de 1 686 euros, bénéfice issu des ventes de chocolats et plats à emporter.

Pour 2022, une nouvelle vente de plats à emporter a été organisée le

samedi 3 décembre.

Notre fidèle partenaire restaurateur La Table Ronde nous avait préparé pour cette année un poulet basquaise.

Malgré les dernières années difficiles que nous avons tous connues, nous remercions chaleureusement les bénévoles restés mobilisés. Les malades et les familles ont besoin de vous...

L'association Bussyton recrute !!!! Si vous êtes intéressés pour en faire partie n'hésitez pas !

Prenez contact avec les membres du bureau, Nous organiserons dès le premier trimestre 2023 l'Assemblée Générale de l'Association. Plusieurs membres du bureau souhaitant arrêter, il y aura des postes vacants à pourvoir.

## AMITIÉS ET LOISIRS

Le Bureau de notre association « Amitiés et Loisirs » a été profondément remanié au mois de février dernier.

### Composition du bureau :

- Pierre Dubost, président
- Jean-Pierre Pleyne, vice-président,
- Daniel Roche, trésorier,
- Marie-Thérèse Guillot, trésorière-adjointe
- Gilberte Valfort, secrétaire
- Denise Medjoubi, secrétaire-adjointe + 4 autres personnes en qualité de membres du Bureau (Michèle Dubost, Bernadette Regeffe, Georges Guillot et Albert Poyet)

Le siège de l'Association étant situé en mairie, ce sont les coordonnées de cette dernière qui sont employées.

Si le Covid nous a si profondément marqués durant ces dernières années, notamment en 2019 et 2020, c'est aussi en s'effaçant peu à peu qu'il nous a permis de redécouvrir et de jouir de nos libertés essentielles. Et pour « Amitiés et Loisirs », notre Club des aînés de la commune, l'année 2022 est une « année de relais »: relais entre cette période virale de drames et d'anxiété et une ère plus favorable; relais entre une équipe expérimentée et des retraités tout autant résolus à ce que notre association poursuive, dans l'entente et la bonne humeur, son objectif principal, celui du bonheur d'être ensemble.

Qu'il nous soit toutefois permis, avant de décrire ce qu'a été notre activité durant ces derniers mois, de rendre un hommage particulier à Marius Ville, membre dévoué et « pilier » de notre Club, décédé le 18 février.

Et puis, plus enjoué celui-là, notre salut amical à Daniel Roche qui, après de nombreuses années à la

présidence du Club, si dévouées elles aussi, nous a transmis un peu de sa passion et de son engagement au service des autres.

C'est par une heureuse tradition que le Club continue, bien sûr, de rassembler, chaque jeudi après-midi, ses joueurs de cartes et autres jeux de société. Et même si on peut regretter que la chaleur intense et précoce de ce dernier été nous ait empêchés de disputer quelques parties de pétanque, non, vraiment rien, n'est venu troubler notre envie d'échanger.

Notre Conseil d'Administration, dès le début du mois de mars s'est réuni régulièrement. Avec lui, différentes manifestations ont été organisées telles que, sur place, la reconduction des repas partagés, l'organisation, le 16 novembre, d'un concours de belote ouvert à tous et, avec l'aide, ô combien précieuse de la mairie, la tenue de six sessions d'initiation à l'informatique, de deux heures chacune. Ce sont 7 membres du Club qui ont pu profiter de cette formation dispensée par l'intermédiaire de « Loire Forez Agglo ».

Quant aux projets pour 2023, ils sont nombreux encore: organisation d'un inter-clubs (une petite dizaine d'entre nous avons participé à l'Inter-Clubs de Marcilly le Chatel), sortie festive, d'autres encore... En somme, beaucoup de vitalité et de joie auxquelles vous, retraités qui n'êtes pas encore membres et qui nous lisez, êtes conviés pour venir, le jeudi après-midi, en rajouter. N'hésitez pas à nous joindre au 06/16/96/39/93 ou en nous adressant un message sur l'adresse suivante: [pierredubost@hotmail.fr](mailto:pierredubost@hotmail.fr). Bonne année de santé et de tendresse pour vous tous et vos familles. »

Pierre Dubost

# Associations

## COMITÉ FNACA ARTHUN - BUSSY-ALBIEUX FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE



1978 : création de notre association  
Pendant 44 ans, elle fut présidée par Marius VILLE qui nous a quittés cette année.  
Nous lui sommes très reconnaissants pour son attachement à notre comité.

Lors de notre assemblée générale, nous avons élu un nouveau président: Georges GAUMOND.  
Pour le devoir de mémoire, nous serons toujours présents aux cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre.  
Avec un effectif de 20 adhérents, dont 10 veuves, nous continuons nos rencontres amicales.

Ainsi, notre comité poursuit sa route.

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

#### Composition du bureau

**Présidente :** Chantal Daval  
**Trésorière :** Françoise Massard  
**Secrétaire :** Chantal Crozet

Notre association compte une cinquantaine d'adhérents mixtes. Corinne, notre professeure qualifiée, vous accompagnera avec professionnalisme et efficacité.

Les cours d'une heure se déroulent à la salle des fêtes de Bussy-Albieux. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes.

Mardi 9h15 gym douce et santé  
Mardi 18h30 fitness, renforcement musculaire,...  
Vendredi 9h00 abdos, fessiers, renforcement musculaire,...

L'ambiance est chaleureuse, les cours sont variés.  
N'oubliez pas que l'activité physique est la meilleure alliée pour votre santé !



### LES BOULES DE L'ARGENT

#### Composition du bureau

**Président :** Gérald LUMINIER  
**Vice Président :** Franck THINARD  
**Secrétaire :** Laurent MARGOTAT  
**Vice Secrétaire :** Cédric MOREL  
**Trésorier :** Emmanuel MERLE  
**Vice Trésorier :** Thierry MERLE

Après deux années en demie teinte à cause de la crise sanitaire, l'association des Boules de l'Argent a su rebondir avec motivation grâce à des résultats satisfaisants. Deux licenciés sont allés au Championnat de France en doublettes, et l'un d'eux a été qualifié pour le tête à tête. C'est une fierté pour l'association d'être représentée dans une telle compétition ! Espérons autant de bons résultats pour l'année 2023 ! L'association remercie tous les licenciés et les bénévoles pour le bon déroulement des concours et des manifestations.



### COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

Le Comité des Œuvres Sociales (COS) est une association Loi 1901 qui a pour but de recueillir des fonds pour venir en aide au Comité Communal d'Action Sociale (CCAS). Sont membres du COS, les élus du village et des membres du CCAS.

En 2022, le COS a organisé une vente de pizzas le 21 octobre. Cette année, l'association a pris en charge financièrement les 49 coffrets gourmands offerts aux aînés du village.

À noter dans vos agendas : prochaine manifestation le dimanche 26 mars 2023 avec l'organisation d'un saucisson vigneron à la salle des fêtes. Les membres du COS vous attendent nombreux !



## ASSOCIATIONS



# Associations

## SOU DES ÉCOLES RPI

L'équipe du Sou des Ecoles remercie chaleureusement les parents qui ont donné de leur temps pour que toutes les manifestations soient possibles ainsi que le Conseil Départemental pour ses deux subventions qui nous ont été d'une grande aide. Renouvellement du bureau et du conseil d'administration :

### Composition du bureau

Vincent Vernin, président  
Anne-Sophie Alligier, vice-présidente  
Stéphanie Venet, trésorière  
Amandine Comby, vice-trésorier  
Cassandra Rey, secrétaire  
Adélaïde Barbosa, vice-secrétaire  
Stéphanie Jacquet, Stéphanie Thomas-Georges,  
Angèle Paoli, Maud Cellier, Ophélie Bernard et  
Mélanie Picard sont membres du CA

### Présentation du Sou des Écoles :

Le Sou est une association de parents d'élèves dont le but est de participer au financement et à l'organisation d'activités au profit des enfants des trois écoles du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) L'association a aussi un rôle social en fédérant les parents des trois écoles lors de manifestations communes. Toutes les demandes des enseignants du R.P.I ont toujours été acceptées et financées par le Sou des Ecoles c'est pour cela que nous avons besoin de parents bénévoles au cours des différentes manifestations.

### Projets des écoles :

- Saint-Sixte : Cirque pour les deux classes, sortie de

fin d'année Aquarium de Lyon ou Parc de la tête d'or pour Fabrice Didier.

- Arthun : Biterne, USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)
  - Bussy-Albieux : USEP, cycle vélo, escalade
  - Pour tout le RPI : marché de plantes, ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)
- Pour financer tous ces projets, le Sou des Écoles doit organiser diverses manifestations au cours de l'année et demande une cotisation annuelle et une participation active des familles.

### Calendrier des manifestations :

- Spectacle de Noël en décembre
- Pâte à tartiner pour les vacances d'hiver
- Vente de pizzas et sirops Bigallet en avril
- Brocante en mai
- Fête de l'école en juin

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas, vous pouvez nous contacter par mail [sou.arthunbussysixte@gmail.com](mailto:sou.arthunbussysixte@gmail.com)

Merci à tous les parents qui apporteront leur aide à l'organisation et au bon déroulement des manifestations. Nous espérons que vous serez nombreux à aider à la réalisation des projets des écoles.



## ADMR

### Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie.

Notre association, gérée par 17 bénévoles, emploie 39 salariés. En 2021, l'ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE a effectué 42 686 heures pour 305 personnes aidées.

Nouveau Projet de Visites de Convivialité à l'ADMR : Devenez bénévole visiteur et rendez visite aux personnes âgées isolées, handicapées, ou exprimant un sentiment de solitude. Intéressé ?

Contactez Mme RAJOT Régine au 06 83 88 28 17  
ou Mme ROMAGNY Marie-Hélène 04 77 63 43 04

Facilitez- vous la vie !

Soutien à la parentalité, Aide à la personne, Portage de Repas, Téléassistance, Garde d'enfants, Micro-crèche Ménage, repassage, Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

MAISON DES SERVICES ADMR des VALS D'AIX ET D'ISABLE  
98 Route de Pommiers 42 260 ST GERMAIN LAVAL  
04 77 65 57 50  
mail : [mvaldaixetdisable@fede42.admr.org](mailto:mvaldaixetdisable@fede42.admr.org)  
Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 66 49 40

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez accueilli par une équipe de bénévoles bienveillants.

ENFANCE ET PARENTALITÉ    ENTRETIEN DE LA MAISON    SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS    ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



# Associations

## COMITÉ DES FÊTES

### COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Chantal Daval  
Vice Présidente : Cindy Merle  
Trésorier : Patrick Thomas  
Vice Trésorier : Alain Dumas  
Secrétaire : Jean Pierre Curt  
Vice Secrétaire : Pascale Vial

Cette année nous avons pu organiser un voyage d'une journée au volcan de Lemptegy (monts d'Auvergne) que nous avons découvert grâce à une visite guidée en petit train. Une seconde visite dans la même journée a dévoilé la grotte de la Pierre de Volvic. Cette journée s'est déroulée sous un beau ciel bleu et a ravi la cinquantaine de participants.

La soirée grillades a connu un bon succès auprès des habitants de Bussy-Albieux qui sont venus nombreux.

La Fête du 15 Août a été très réussie. 240 participants ont réservé et apprécié la paëlla géante. L'après-midi, le concours de boules de 62 doublettes s'est déroulé jusqu'à la victoire finale ! Un grand merci à Duo Patchwork qui a animé le bal du soir sous les étoiles.



Ces trois évènements procurent des moments de partage et de bonne humeur sur notre commune. Nous remercions l'équipe de bénévoles sans qui rien ne pourrait être possible. Actuellement le comité est en manque de bénévoles et cela risque de compromettre le maintien du comité des fêtes sur la commune, dans un avenir proche. Il ne faudrait pas en arriver à cette extrémité, c'est pourquoi nous espérons que vous comprenez l'enjeu. Nous lançons donc un appel aux bénévoles. Nous comptons sur vous, venez nous rejoindre

Contact : 06 78 37 12 73

## Animations

### LA FÊTE DU 15 AOÛT



De l'avis de tous la fête du 15 août 2022 a connu un bon succès.

Les jeunes de notre commune se sont impliqués cette année dans la conception d'un char. Sous les couleurs de l'été, pagnes et colliers de fleurs, ils ont animé le village et l'esplanade de la salle des fêtes !

Un grand merci à eux, et à l'année prochaine !

# Animations

## VIDE GRENIERS

Le 29 mai le vide greniers du Sou des Ecoles a de nouveau eu lieu, 169 exposants ont répondu présent. Le village s'est animé très tôt ce matin là ! Le soleil était également au rendez-vous et a permis aux nombreux visiteurs de déambuler et de trouver leur bonheur parmi tous les objets exposés. Cette journée a été une belle réussite grâce à l'investissement des bénévoles. Les bénéfices ont permis la réalisation de nombreux projets des enseignants des 3 écoles ( voyages, sorties sportives, sorties culturelles, abonnements, intervenants extérieurs). De plus cette manifestation s'inscrit pleinement dans une économie circulaire !



## REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le samedi 5 novembre à la salle des fêtes. Il a réuni 56 convives dont 39 aînés de plus de 70 ans sur les 96 que compte notre village. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avaient dressé et décoré les tables et le menu avait été concocté et servi par la maison Guerpillon. Les habitués ont savouré ce moment de convivialité et ont accueilli chaleureusement les « nouveaux » seniors invités à se présenter par M. Le Maire lors de son discours d'ouverture. Les aînés qui n'ont pu participer à ce repas et qui en ont émis le souhait ont reçu en fin d'année un coffret gourmand offert à leur domicile lors d'une visite des membres du Comité des Œuvres Sociales (COS).



## LES CLASSES EN 2 DU 24 SEPTEMBRE

Des classards, demi-classards et 18 ans heureux de se retrouver, un bon repas et de la bonne musique, en bref une belle journée !  
A refaire dans 10 ans...



## CE QUE NOUS APPREND LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN SUR LES PROPRIÉTÉS À BUSSY-ALBIEUX AU DÉBUT DU XIXE SIÈCLE

Le cadastre dit napoléonien et les registres qui lui sont associés sont la source par excellence pour l'étude d'un territoire communal au début du XIXe siècle : structure et taille des propriétés, occupation du sol pour chaque parcelle (terres labourables, prés et pâtures, jardins et chenevières, bois et taillis...). C'est un document fiscal qui détermine l'ensemble des biens détenus par chaque propriétaire afin de répartir l'impôt foncier. Ce fut par la loi du 15 septembre 1807 que l'empereur Napoléon demanda la réalisation d'un « cadastre général parcellaire ». Le travail était titanesque et sans précédent : mesurer cent millions de parcelles en France, dessiner des plans où seraient reportées et numérotées ces parcelles, classer les parcelles en fonction de la fertilité du sol, évaluer le produit imposable de chaque parcelle, réunir dans un même document toutes les parcelles d'un même propriétaire et calculer le revenu de base déterminant son impôt. Pendant plusieurs années, la France fut parcourue par des arpenteurs qui devaient non seulement faire les relevés cartographiques mais aussi établir les noms des propriétaires. Les opérations durèrent de 1808 à 1850. À Bussy-Albieux, il y eut plusieurs plans dressés pour cartographier la commune : 4 sections en 8 plans et un plan d'assemblage. Le travail fut achevé sur le terrain en août 1826, sous l'autorité du préfet et du maire Claude René Dumont, et sous la direction du Directeur des Contributions. Quand on regarde les plans du cadastre napoléonien, on voit toute une histoire rurale faite de terres, de bois, de chemins, de ruisseaux et de fossés, de peuplement, de hameaux et d'écart, dont le dessin et l'organisation d'ensemble ne sont pas figés mais dont les traits dominants et durables révèlent souvent une grande ancienneté. On saisit ces campagnes avant que le XIXe et le XXe siècles n'apportent leur propre empreinte.

Au début du XIXe siècle, Bussy-Albieux avait une structure foncière originale qui était à la fois proche et différente de celle qui dominait dans le nord de la plaine du Forez. Dans la plaine, dès l'Ancien Régime, la grande propriété s'était développée au détriment des petits exploitants. Mais le territoire de Bussy-Albieux oppose la plaine et la côte forézienne : grands domaines homogènes côté plaine d'une part, petites propriétés dominantes et parcellaire plus morcelé côté montagne d'autre part. De ce fait, les petits propriétaires étaient très importants à Bussy-Albieux. Si on retient le seuil de 5 hectares au-delà duquel, à cette époque, on avait la taille nécessaire pour assurer son indépendance économique, et au-dessous duquel il fallait trouver d'autres ressources pour assurer sa subsistance, le cadastre napoléonien donne la situation suivante. Sur les 341 propriétaires recensés dans la commune, 265 (77,7%) détenaient des propriétés inférieures à 5 hectares mais ils ne couvraient que 16% de la superficie totale du territoire

de la commune. Et dans ce groupe, les micro-propriétés inférieures à un hectare concernaient 154 propriétaires (45,1%) pour 3,2% de la superficie totale. Toutefois, les grandes et moyennes propriétés occupaient la plus grande partie du territoire communal. 61 propriétaires (17,9%) possédaient entre 5 et 30 hectares, soit 38,9% de la superficie totale. Au delà du seuil de 30 ha, 15 propriétés seulement (4,4%) se partageaient presque la moitié de la commune (45,2%). Parmi elles, 6 propriétaires dépassaient les 50 hectares, ce qui correspondait à 28% de la superficie totale. Mais un seul domaine se distinguait par sa taille (187 ha soit près de 10% de la commune), celui de Pierre Victor Chamboduc de Lagarde, rentier installé à Feurs.

La carte localise les plus grandes propriétés de Bussy-Albieux dont la taille est supérieure à 40 hectares. Les grands propriétaires de la plaine sont des rentiers du sol, représentants d'une bourgeoisie urbaine ou rurale voire d'une petite noblesse régionale. Ils confiaient l'exploitation de leurs domaines le plus souvent à des grangers qui signaient des baux de trois ans minimum. Ces propriétaires avaient fait leur fortune sous l'Ancien Régime, au XVIIIe siècle, quand la monarchie et les institutions régionales multiplièrent les charges appelées offices. Leurs revenus importants furent principalement investis dans la terre, un réflexe qu'on retrouvait aussi chez les cultivateurs : la solidité de la richesse foncière était gage de prestige social. Le berceau de la famille de Pierre Victor Chamboduc de Lagarde (domaine du Mas) était St-Germain-Laval ; la famille faisait partie de la petite noblesse forézienne. Juste Chamboduc (v.1635-1695) était procureur d'office de Verrières. Pierre Chamboduc (1664-1741), sieur de Magnieu, fut la génération de l'élévation sociale : il fut pourvu par lettres patentes du 18 juillet 1727 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi et du duc de Maine en la chancellerie près du Parlement de Dombes. Il fut juge en la chatellenie de Bussy. Pierre Victor, propriétaire au moment de l'établissement du cadastre, épousa en 1819 à St-Léger-sur-Roanne Adèle Léonide de Foudras. La propriété délimitée sur la carte est celle qui s'inscrit dans les limites de Bussy-Albieux, mais le patrimoine foncier de la famille s'étendait bien au-delà !

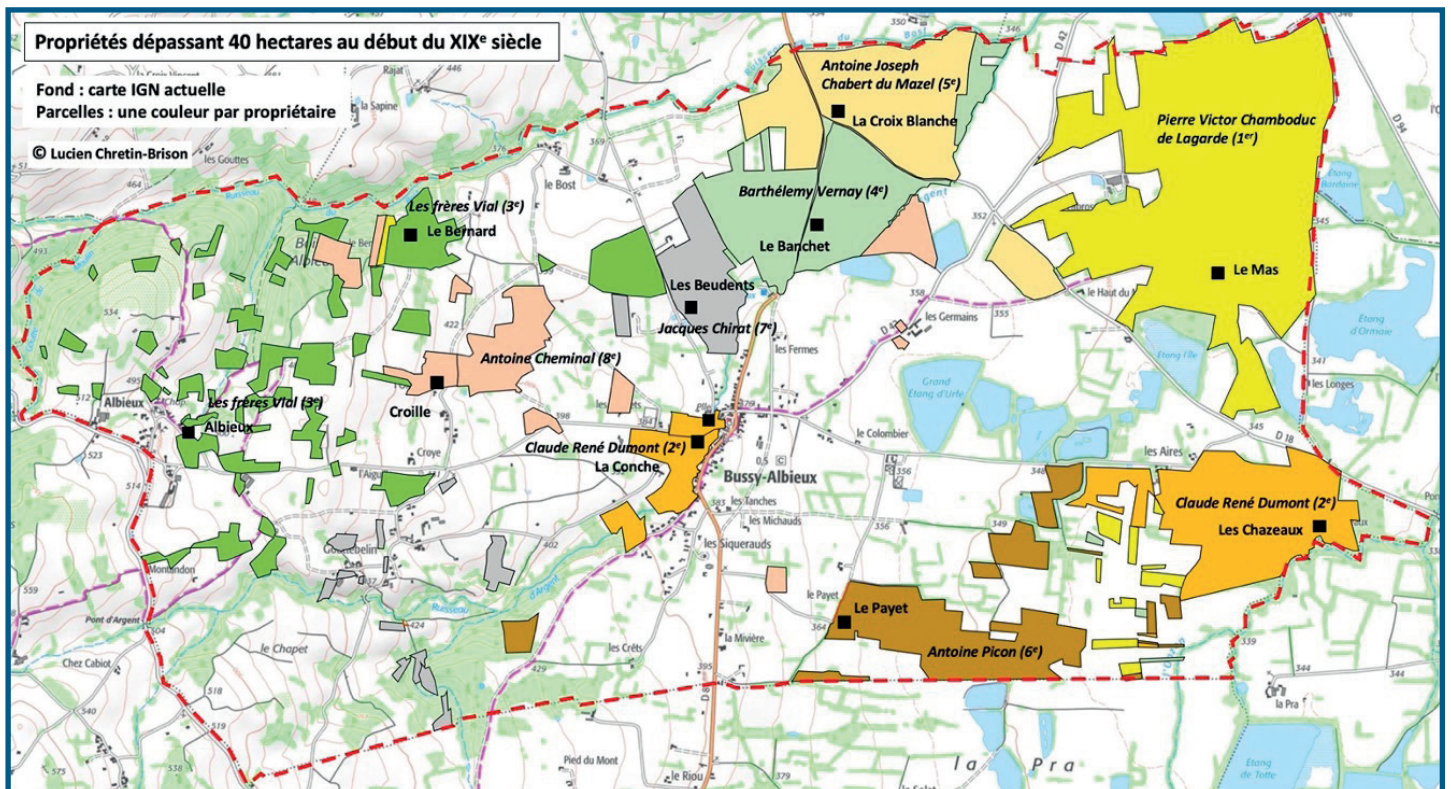
La famille de Claude Marie René Dumont, qui tenait le second patrimoine foncier de Bussy-Albieux (80 ha), était originaire de Montbrison. L'histoire de la famille associe le milieu des offices et celui des marchands. Anne Dumont, grand-père de Claude Marie était conseiller du roi. Jean Marie Dumont (v. 1745-1775), son père, était avocat en parlement, conseiller du roi, lieutenant particulier en la maîtrise des Eaux et Forêts. Il épousa Marie Élisabeth Jamier dont le père était notaire royal à Montbrison, le grand-père et l'arrière-grand-père marchands de

# Patrimoine Bâti

Montbrison au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à Claude Marie René (1775-1850), il épousa en 1809 à St-Symphorien-sur-Coise Jacqueline Adélaïde Bret dont le père était négociant, le grand-père marchand épicier et l'arrière-grand-père marchand chandelier et recteur et trésorier de l'Hôpital. Avant d'acquérir des propriétés et de s'installer à Bussy-Albieux à la Conche (ce qu'on nomme le « clos » et le « château »), Claude Marie René Dumont avait acquis le domaine des Maréchaux à Mornand-en-Forez, une superbe maison de maître avec bâtiments agricoles. Son histoire est associée à celle de la commune puisqu'il y fut maire à trois reprises, à l'époque de la monarchie censitaire (1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). Le domaine de la Croix Blanche (65,2 ha) est tenu par le baron Joseph Antoine de Chabert du Mazel (dit chevalier de Chabert dans le cadastre), une famille originaire de la région de Tarascon. Charles de Chabert (1703-1788), père de Joseph Antoine, était capitaine dans le régiment de Noailles, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il s'installa à Boën à la suite de son mariage à Lyon en 1800 avec l'héritière du château Chabert, Louise Olympe Punctis de la Tour (1780-1821), dont le père Jacques Marie Punctis de la Tour était seigneur et gouverneur de la ville de Boën. La famille donna une lignée de notables à Boën au XIX<sup>e</sup> siècle : maire, conseiller général.

Certains propriétaires non résidents sont issus d'une petite bourgeoisie rurale qui domine dans les chefs-lieux de canton. Barthélemy Vernay de Souternon (1764-1835) (domaine du Banchet : 65,2 ha) était fils de marchand. Il se maria en 1792 avec Marie Bourganet, fille de marchand. Antoine Picon (domaine du Payet : 63,7 ha) était percepteur des contributions directes de Sail, St-Georges et Chalmazel. Il épousa en 1826 la fille d'un notaire de Mizérieux. En revanche, du côté de la côte forézienne, la petite propriété domine. Mais des cultivateurs ont constitué des propriétés de bonne taille en accumulant des parcelles dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce que montre la dispersion géographique de celles-ci. Il n'y a pas de domaines homogènes. Une partie du patrimoine foncier constituait l'exploitation en faire-valoir direct. Le reste pouvait être loué à d'autres cultivateurs pour assurer un rapport. Deux propriétés dépassent 40 hectares : celle d'Étienne Vial et de ses frères (76,5 ha) dont les parcelles s'étendaient entre Albieux et le Bernard, et celle d'Antoine Cheminal (1773-1833) de Croille (40,3 ha) plus rassemblée.

Lucien Chretin-Brison



# Bussy-Albieux et le circuit court !

## SCEA DE L'ONZON

Production fermière de porc.  
Sur commande :  
vente de charcuterie + frais

COQUARD Yann  
2676 Route des Etangs  
Les Chazeaux  
**06 14 73 76 94**  
earldelonzon@gmail.com

## GAEC DU BOEUF AUX RACINES

Agriculture biologique  
vente à la ferme de steack haché et  
légumes les vendredis de 17h à 19h,  
colis de veau et bœuf sur commande.

RUE Magali, Armand et Marie  
566 Route du Bost  
Les Beudents  
42260 BUSSY-ALBIEUX  
**04 77 24 65 22 - 06 46 80 28 78**  
duboeufauxracines@gmail.com

## BAR-TABAC

Journaux, loto, française des jeux,  
amigo.  
Dépôt de pain sur réservation, un  
rayon charcuterie locale, vins locaux,  
et fromages de chèvre

SALEN Claudie  
19 Place des Promenades  
**04 77 24 67 39**

## PLATRIER PEINTRE

LUMINIER Gérald  
174 Route du Bost  
**04 77 97 67 93**  
**06 49 49 53 72**

## ESAT

### LE COLOMBIER-LA BLEGNIERE

Vente directe toute l'année :

Poulets, légumes de saison,  
conserves, plants de légumes et de  
fleurs, horticulture, transformation et  
stérilisation de légumes, maraîchage,  
entretien espaces verts, détachement  
de travailleurs à la journée et service  
d'aide pour le travail.

Directrice : Mme GARRIVIER Laure  
586 Route du Colombier  
**04 77 97 75 30**  
cat-colombier@wanadoo.fr



## NATHALY TAXI

Transport de malades assis,  
conventionné toute caisse de  
sécurité sociale, transport public de  
personnes, véhicule 9 places.

JACQUY Nathalie  
47 Chemin de la Goutte Gouttebelin  
**04 77 24 10 79 - 06 19 56 94 69**  
Nathaly.taxi@orange.fr

## JDS

Julien Deveaux Services  
Multi-services et paysage

DEVEAUX Julien  
198 Route des Crêts  
**06 30 02 05 00**  
juliendeveauxservices@gmail.com

## BEAL Marie-Line

Vendeuse indépendante  
Beauté : parfums, cosmétiques  
et bijoux

Produits du terroir :  
épicerie exquise, épices, thés,  
tisanes et saucissons  
Décorations - Bougies originales  
BEAL Marie-Line  
63 Route du Bost  
**07 81 89 92 10**  
marieline.beal42@gmail.com

## CARROSSERIE CV AUTO

Carrosserie, peinture, pare-brise,  
entretien courant. Véhicule de prêt.

VERMOREL Cédric  
278 Route de Boën  
**04 77 24 64 65**  
**06 86 73 36 63**  
cedric.vermo@laposte.net

## BOYER Brice

Menuiserie & Agencement  
de cuisine, bain, dressing...

BOYER Brice  
22 Route du Soleil Couchant  
**06 14 28 28 91**  
briceboyer@orange.fr

## CHOUETTE EPICERIE

Epicerie ambulante  
Vente de fruits et légumes et tout  
produit du quotidien à partir du  
1er janvier 2023

GRANJON Yohan  
21 Route de la Fontaine  
42260 BUSSY-ALBIEUX  
**06 26 39 87 57**

## DUPUY Franck DFMS

Electricité générale,  
dépannage urgent.  
Neuf, rénovation et  
remise aux normes

DUPUY Franck  
566 route de la Mivière  
**06 25 93 70 23**  
dfms.dupuy@sfr.fr

## L'ART DE PEPETTE

Déco sur bois, pyrogravure,  
chantournage.  
(Puzzle, cadre, portrait à partir  
d'une photo, bijou, cadeau  
personnalisé,...)

MERLE Cindy  
227 Chemin de Compostelle  
**06 81 04 50 26**  
artdepepette@yahoo.com

## PICARD Mélanie

Conseillère immobilière BSK  
Avis de valeur gratuit - Achat - Vente

PICARD Mélanie  
1652 Route du Bost  
**06 84 46 86 38**  
m.picard@bskimmoilier.com

## PLUVINAGE Camille

Floricultrice  
Production de fleurs coupées,  
comestibles et tinctoriales ainsi que  
de plantes aromatiques.  
Vente aux fleuristes et aux  
particuliers à partir du printemps  
2023.

PLUVINAGE Camille  
**06 64 20 85 21**

## PMT

Transport de marchandises  
et de voyageurs

TRIVES Paul-Michel  
214 Route des Crêts  
04 77 24 62 21

## SF TOITURE

Charpente, couverture, zinguerie

FRANSSON Sammy  
368, Route de la Chapelle  
**06 65 48 47 14**  
contact@sftoiture.com



# Numéros et liens utiles



## MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

**04 77 24 60 45**

mairie.bussy-albieux@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert  
au public:

**Le lundi et le vendredi**  
de 8h30 à 11h00

**Le mardi** de 9h30 à 11h00

**Le jeudi** de 14h à 18h

Permanence maire adjoint :

Le lundi de 9h00 à 11h00.

Les autres jours sur rendez-vous

## SALLE DE REUNION

Pour les associations, réservation  
et retrait des clés à la mairie

## TARIFS COMMUNAUX 2021

### Location de la salle des fêtes :

- Habitants et résidents  
de la commune : **170 €**

- Autres : **350 €**

- Pour les associations : **gratuité  
une fois par an** (170 € à compter  
de la deuxième location)

Ces tarifs s'entendent hors frais  
d'électricité, de gaz et de  
nettoyage.

Des arrhes sont demandées à la  
réservation.

- Petite salle (réservée aux habitants  
de la commune) : **50 €**

### Concessions cimetière :

- Tombe concession 30 ans : **109 €**

- Caverne columbarium 15 ans : **550 €**

- Caverne columbarium 30 ans : **900 €**

## PRESSE

Joëlle Essertel, correspondante  
au journal «**Le Progrès**»  
pour la commune de  
Bussy-Albieux.

**04 77 24 60 74**

joelle.essertel@orange.fr

## ADMINISTRATION

### Conseil Départemental de la Loire

2, Rue Charles de Gaulle  
42022 St Etienne cedex 1  
**04 77 88 42 42** - [www.loire.fr](http://www.loire.fr)

### Maison Loire autonomie

**04 77 49 91 91**

### Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes

18, Rue Etienne Mimard  
42000 Saint-Étienne  
**04 26 73 57 10**  
[www.auvergnerhonealpes.eu](http://www.auvergnerhonealpes.eu)

### Direction des transports

**04 26 73 55 55**

### Site du gouvernement

[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

### Trésorerie de Montbrison

4 Bvd Gambetta - BP 201  
42605 Montbrison cedex  
**04 77 96 31 31**  
t042023@dgfip.finances.gouv.fr

### Préfecture de la Loire

2, Rue Charles de Gaulle CS 12241  
42022 St Etienne cedex 1  
**04 77 48 48 48**  
[www.loire.gouv.fr/prefecture42](http://www.loire.gouv.fr/prefecture42)

### Sous-Préfecture de Montbrison

Square Honoré d'Urfé  
42600 Montbrison  
[www.loire.pref.gouv.fr](http://www.loire.pref.gouv.fr)

### Chambre du commerce et de l'industrie

57, Cours Fauriel CS 70374  
42024 St Etienne cedex 2  
**04 77 43 04 00**  
[www.lyon-metropole.cci.fr](http://www.lyon-metropole.cci.fr)

### Service public

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Cadastre

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

### Service consultation solde permis à point

[www.telepointspartis.fr](http://www.telepointspartis.fr)

### Sécurité

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

### CPAM Loire

(caisse primaire d'assurance maladie)  
CS 72701  
42027 St Etienne cedex 1  
**3646** - [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### CAF de la Loire

(caisse d'allocation familiale)  
CS 12722  
42027 St Etienne cedex 1  
**3230**  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Maison France Services

17, rue de Roanne  
42130 Boën-sur-Lignon  
04 77 97 72 48  
[www.mfs.boen@loireforez.fr](mailto:www.mfs.boen@loireforez.fr)

## INTERCOMMUNALITE

### LFA Loire Forez Agglomération

Standard : **04 26 54 70 00**

Service déchets : **0800 881 024**

Eau & assainissement : **04 26 54 70 70**

[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

## JEUNESSE

### APIJ (Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes)

Association d'Éducation Popu-  
laire de jeunes, par les jeunes  
et pour les jeunes. Pour soutenir  
et accompagner les projets. Au  
service des initiatives.  
[www.apij.fr](http://www.apij.fr)

## SERVICES D'URGENCES

Pompiers **18**

Samu **15**

Gendarmerie **17**

Gendarmerie de Boën  
**04 77 24 08 29**

Secours depuis un téléphone  
portable **112**

Centre anti poison **04 72 11 69 11**

Médecin de garde **15**

Dentiste de garde **04 77 47 33 70**

Pharmacie de garde  
secteur Montbrisonnais  
**04 77 58 74 74**

Pharmacie de garde  
secteur Roannais  
**04 77 26 08 08**

Nathaly taxi **06 19 56 94 69**

## SERVICES DEPANNAGE

EDF **0810 333 142**

Dépannage Service des Eaux  
de La Saur **04 69 66 35 09**

## JURIDIQUE

Conciliateur de Boën  
Mr ESCOFFIER Patrice  
**06 42 10 94 32**

# Cérémonie des vœux du maire

Serge Dérory et les élus du conseil municipal vous invitent le dimanche 16 janvier à 11h pour la présentation des vœux, suivie du verre de l'amitié dans la salle des fêtes du village. Venez nombreux partager ce moment de convivialité.

*Belle et heureuse année à tous !*



*Bulletin rédigé par la Commission Communication.*